Lycée agricole La Bretonnière

CAP agricole SAPVER

Services aux personnes et vente en espace rural

Objectifs

Le CAP SAPVER couvre un large éventail d'activités essentielles à la vie des territoires ruraux, dans les domaines des services aux personnes ou de la vente.
Il a pour objectif de former des employés qualifiés dans les domaines des services aux personnes et en accueil-vente en espace rural et d'offrir la possibilité de poursuites d'études en baccalauréat professionnel après l'obtention du diplôme.
La double compétence acquise à travers la formation est très appréciée dans le monde professionnel.

Votre profil

- Savoir communiquer dans un contexte social et professionnel.
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir faire scientifiques et techniques.
- Situer l'entreprise dans son environnement professionnel.
- Communiquer en situation professionnelle.
- S'adapter à des enjeux professionnel.
- Gérer et s'organiser.

Conditions d'accès à la formation

Après une classe de troisième, avec un avis favorable du conseil de classe, en s'inscrivant dans le cadre des procédures affelnet.

Insertion professionnelle

Dans le secteur des services aux personnes, le ou la diplômé·e du CAP SAPVER intervient auprès des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, âgées ou dépendantes. Il ou elle est employé·e au sein de diverses structures publiques ou privées, (EPHAD, foyer-logement, établissements scolaires…).
Dans le secteur de la vente, il ou elle travaille dans des magasins traditionnels, des supermarchés de proximité, des supérettes ou certains commerces qui exercent des activités de services, (pharmacies, salons de coiffure, banques, assurances...) ou encore sur les marchés et les lieux de tourisme (chambres d'hôtes...).

Au programme

- Mettre en œuvre et organiser des activités commerciales.
- Appliquer des techniques d'animation, de communication, de vente et de conseil.
- Prodiguer des conseils de vente des produits alimentaires.

Durée de la formation

La formation se déroule sur deux années scolaires.

CAP Agricole en formation scolaire

Obtention de l'examen

La délivrance du diplôme prend en compte le contrôle en cours de formation des deux années de formation (50 % de l'examen) ainsi que les épreuves ponctuelles en fin de cycle.

Poursuite d'études

L'obtention du CAPa SAPVER permet poursuivre ses études en :
- Baccalauréat SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) ou ASSP
- Baccalauréat Technicien-Conseil –Vente

La Bretonnière propose deux options de Bac pro accessibles aux diplômés de CAPa SAPVER : le Bac Pro SAPAT et le Bac Pro Technicien-Conseil-Vente

Le diplôme permet également de bénéficier d'équivalences pour les formations préparant aux secteurs paramédicaux et éducatifs :
- Diplôme d'Etat « accompagnant éducatif et social » (DEAES)
- CAP « accompagnant éducatif petite enfance » (AEPE)
- Titre professionnel « assistant-te de vie aux familles » (ADVF)

CONTENU DE LA FORMATION

La formation par voie scolaire s'effectue en 1 624 heures d'enseignement correspondant à 58 semaines sur 2 ans.
L'horaire hebdomadaire est de 28 heures d'enseignement.

Elle comprend en outre :
- 12 semaines de formation en milieu professionnel dont 11 prises sur la scolarité.
- 1 semaine de stage collectif prise sur la scolarité.

MODULES GENERAUX (580 heures)
Agir dans des situations de la vie sociale
Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
Interagir avec son environnement social
MODULES PROFESSIONNELS (754 heures)
Insertion de l'employé dans la structure
Communication interpersonnelle en situation professionnelle
Techniques des services à la personne
Techniques et pratiques professionnelles commerciales
Module d'Initiative Professionnelle
ENSEIGNEMENTS A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT (174 heures)

Les + de l'établissement

- Internat sur place
- Plateaux techniques pour les Travaux Pratiques
- Association ALESA
- Exploitation agricole

Contact : epl.la-bretonniere@educagri.fr

Lycée La Bretonnière
67 rue du sequoia
77120 Chailly en Brie
www.labretonniere.fr
0164758750

Mis à jour le 02/2021